



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
4 juillet 2013
Français
Original: anglais

Conférence des Parties

Onzième session

Windhoek (Namibie), 16-27 septembre 2013

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte
contre la désertification (2010-2020)**

Rapport sur les activités entreprises à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020)

Note du secrétariat

Résumé

Dans sa décision 31/COP.10, la Conférence des Parties a prié le secrétariat d'établir une liste de manifestations, d'initiatives et d'activités à partir de laquelle il élaborerait un programme destiné à appuyer la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, et d'étendre son réseau de partenariats à des représentants de la société civile, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales. La Conférence des Parties a également prié le secrétariat de lui rendre compte, à sa onzième session, des mesures volontaires prises et des activités menées par les parties prenantes pour marquer la Décennie.

Le présent document expose la mise en œuvre de cette décision. Il décrit l'élaboration de la liste et son résultat (ICCD/COP(11)/MISC.1) ainsi que les activités menées par l'Équipe spéciale interorganisations à l'appui de la Décennie et s'achève sur des recommandations concernant les mesures à prendre.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Cadre général	1–4	3
II. Mesures, activités et manifestations prévues par les Parties, les observateurs et les organisations intergouvernementales.....	5–17	3
A. Processus	5–7	3
B. Programme de travail	8–17	4
III. Activités entreprises par les Parties et les observateurs	18	5
IV. Activités entreprises par l'Équipe spéciale interorganisations chargée de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification.....	19–25	5
V. Activités prévues par l'Équipe spéciale	26–28	7
VI. Appui financier et technique	29–30	7
VII. Conclusion et perspectives.....	31–34	8

I. Cadre général

1. Dans sa résolution 62/195, l'Assemblée générale des Nations Unies, constatant que la désertification se poursuivait malgré les efforts antérieurs et actuels déployés au niveau mondial et que la lutte pour éliminer la pauvreté touchant les populations des zones arides ne progressait guère, a proclamé la décennie 2010-2020 Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification.

2. Dans sa résolution 64/201 du 21 décembre 2009, l'Assemblée générale a chargé le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de coordonner la Décennie, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres organismes compétents du système des Nations Unies, notamment le Département de l'information de l'ONU. L'Équipe spéciale interorganisations chargée de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification a été créée en 2010 pour impulser et appuyer la mise en œuvre de la résolution et des décisions qui s'y rapportent. Elle a mis au point sa stratégie pour la Décennie et l'a présentée à la Conférence des Parties lors de sa dixième session.

3. Dans sa décision 31/COP.10, la Conférence des Parties a prié le secrétariat d'établir une liste de manifestations, d'initiatives et d'activités à partir de laquelle il élaborerait un programme destiné à appuyer la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification en se fondant sur les propositions des Parties, des observateurs et des organisations intergouvernementales, d'étendre son réseau de partenariats à des représentants de la société civile, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales, et de mettre en œuvre ledit programme grâce un appui financier et technique et à des contributions volontaires. Elle a également prié le secrétariat de lui rendre compte, à sa onzième session, des mesures volontaires prises et des activités menées par les parties prenantes pour marquer la Décennie.

4. Le présent document résume les communications des parties prenantes et les plans de l'Équipe spéciale, et rend compte des activités menées par celle-ci et par les entités concernées en se fondant sur les rapports présentés en 2012 et 2013 par l'intermédiaire du système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention. Des renseignements détaillés, ventilés par pays et par année, sur les activités menées sont rassemblés dans le document ICCD/COP(11)/MISC.1.

II. Mesures, activités et manifestations prévues par les Parties, les observateurs et les organisations intergouvernementales

A. Processus

5. Dans une lettre datée du 31 octobre 2011, le Secrétaire exécutif a notifié la décision 31/COP.10 à toutes les Parties, organisations intergouvernementales et organisations de la société civile accréditées et les a invitées à soumettre avant le 31 décembre 2011 leurs propositions et contributions sous la forme de mesures, d'activités et de manifestations afin qu'une liste puisse en être dressée avant le 30 janvier 2012 et mise au point définitivement avec l'Équipe spéciale pour le mois de mars 2012. La lettre contenait également un formulaire de présentation, qui a par ailleurs été affiché en ligne jusqu'au 31 mars 2012 sur la page de la Décennie, accompagné de documents d'information.

6. En raison du faible nombre de propositions reçues à la date limite du 31 décembre 2011, celle-ci a été reportée au 15 février 2012. Le secrétariat a ensuite dressé la liste des propositions reçues, laquelle, après examen par l'Équipe spéciale, a été affichée le 31 mars 2012 sur le site Web de la Décennie et communiquée aux membres de l'Équipe spéciale aux fins de diffusion.

7. Pendant la période considérée, l'Équipe spéciale a également tenu des consultations au moyen de téléconférences et de réunions organisées lors des réunions liées à la Convention, et a adopté le petit nombre de produits phares destinés à être mis en valeur pour améliorer la visibilité de la Décennie et des campagnes s'y rapportant.

B. Programme de travail

8. Douze Parties ont soumis des rapports sur les activités qu'elles prévoyaient à l'occasion de la Décennie. Des rapports ont également été présentés par une dizaine d'autres organisations, y compris des institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

9. En général, les Parties ont proposé d'intégrer leurs plans pour la Décennie dans leurs propres programmes nationaux relatifs à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et de s'attaquer aux priorités du Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) dans le cadre de leurs activités relatives à la Décennie. De nombreuses Parties ont l'intention d'intégrer leur programme d'action dans leur planification du développement national ainsi qu'au niveau régional et/ou local pour développer des cadres d'investissement.

10. De nombreuses Parties ont proposé de mener des activités de sensibilisation du public par des campagnes médiatiques et des publications, ainsi que des manifestations célébrant la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, le 17 juin. Elles proposent également d'organiser des expositions honorant les cultures des zones arides, de mettre sur pied des programmes à l'intention des enfants et de rendre hommage aux pratiques optimales en matière de gestion durable des terres en offrant des récompenses ou en élargissant des projets réussis. Afin de renforcer les connaissances et les capacités en matière de gestion durable des terres, certaines Parties ont suggéré d'organiser des échanges entre experts et des visites de projets réussis.

11. La plupart des propositions portaient sur des activités à entreprendre en 2012 et 2013 et relevaient généralement des six catégories suivantes:

1. Célébrations à travers le monde

12. Quatre pays ont prévu d'organiser des manifestations célébrant la Décennie en 2012 et 2013. Deux autres doivent accueillir une manifestation mais n'en précisent pas la date. Deux organisations de la société civile ont également prévu d'organiser des célébrations au niveau mondial, l'une en 2012 et l'autre en 2015.

2. Recherche dans le cadre du développement et de la planification

13. Certaines Parties ont prévu d'harmoniser leur programme national d'action avec le Plan-cadre stratégique décennal et de l'intégrer dans la planification du développement local ou dans leurs politiques en matière de gestion de l'eau, d'hydratation et d'irrigation, et certaines prévoient d'évaluer les capacités de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse existant aux niveaux national et local.

3. Renforcement des capacités de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse

14. La plupart des pays prévoient d'organiser des ateliers ou des séminaires sur les questions relatives à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse afin de renforcer leurs capacités et garantir ainsi leur attachement à leur programme national d'action et leur détermination à l'harmoniser avec le Plan-cadre stratégique décennal. Ateliers et séminaires sont considérés comme des instances favorisant le développement participatif, la formation à la gestion durable des terres et la mise en commun des résultats de la recherche. Deux organisations intergouvernementales ont proposé d'organiser en juin 2013 une conférence internationale intitulée «Gestion durable des terres arides marginales – Examen de dix années de recherche sur la conservation des terres et le développement durable».

4. Pratiques optimales et gestion durable des terres

15. Parmi les mesures proposées, on peut citer la création de bases de données accessibles sur la gestion durable des terres et les pratiques optimales s'y rapportant ou l'organisation de concours et de voyages d'étude de projets de gestion durable des terres afin de mettre en évidence lesdites pratiques et de les transposer à plus grande échelle. Des activités concrètes d'entretien des terres, par exemple le creusement de rigoles et la remise en état de brise-vent pour éviter l'érosion des sols ou la création de villages pratiquant une agriculture de conservation, sont également envisagées.

5. Sensibilisation

16. Les moyens proposés pour mener des activités de sensibilisation aux questions touchant à la disponibilité, la gestion et la qualité de l'eau et de l'assainissement ainsi que la possibilité d'y accéder comprennent les médias, les campagnes publicitaires, les films et les forums mondiaux.

6. Activités culturelles et éducatives

17. Diverses manifestations culturelles ont été proposées pour la Décennie, par exemple des festivals nationaux sur les zones arides, des manifestations sportives, des expositions dans les musées et autres manifestations, notamment des programmes éducatifs à l'intention des enfants et des jeunes.

III. Activités entreprises par les Parties et les observateurs

18. Pour la période 2012-2013, 85 rapports ont été présentés dans le cadre du système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention. Quatre pays développés parties ont déclaré avoir appuyé des activités relatives à la Décennie; 43 pays en développement touchés parties ont déclaré en mener et 19 autres ne pas en mener; 14 pays n'ont pas répondu à cette question. Sur les 12 Parties qui ont présenté des projets de programme relatifs à la Décennie, cinq ont déclaré mener des activités relatives à la Décennie et un a déclaré ne pas en mener. Les autres n'ont pas répondu à la question.

IV. Activités entreprises par l'Équipe spéciale interorganisations chargée de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification

19. Au cours de la période considérée, l'Équipe spéciale interorganisations s'est réunie cinq fois, soit en personne, soit par conférence en ligne, afin de mettre au point et en œuvre les activités prévues. Le site de la Décennie, qui sert de porte d'entrée, de façade et de

principal lieu d'échange pour informer le public et lui faire mieux connaître la Décennie, a fait l'objet d'une réorganisation visant à en améliorer la lisibilité et à y intégrer une campagne en ligne s'adressant aux enfants et aux jeunes. L'Équipe spéciale a également organisé des célébrations et des manifestations parallèles.

20. Le thème choisi pour 2012 par l'Équipe spéciale, intitulé «Gestion et exploitation des terres dans une économie verte», qui a été mis au point avec le concours du PNUE, a attiré l'attention sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui s'est tenue en juin 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil. L'Équipe spéciale a organisé deux manifestations parallèles et a lancé une campagne en ligne à l'intention des enfants et des jeunes afin de les sensibiliser à la régénération des terres et aux résultats de la Conférence Rio+20. Au cours de la période qui a précédé la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, les dirigeants des organisations représentées au sein de l'Équipe spéciale (Convention sur la diversité biologique, FIDA, PNUE, UNESCO, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Organisation météorologique mondiale), ainsi que le Directeur du Fonds pour l'environnement mondial ont diffusé des messages vidéo pour promouvoir la Journée.

21. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en juin 2012, l'Équipe spéciale a aidé à organiser la manifestation parallèle intitulée «Rendre leur résilience aux paysages – Éleveurs et agriculteurs en tant que gestionnaires des écosystèmes et des rendements économiques dans les zones arides», qui a été coorganisée par les Gouvernements algérien et nigérien, en partenariat avec World Vision International, International Partners for Sustainable Agriculture/Citizens Network for Sustainable Development, le Savory Institute, la Convention sur la lutte contre la désertification et le Centre mondial d'agroforesterie.

22. En décembre 2012, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Doha (Qatar), l'Équipe spéciale a appuyé une autre manifestation parallèle intitulée «Potentiel offert par les prairies pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter» en vue de: 1) mettre en évidence les possibilités d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter liées à la réhabilitation des prairies dégradées, ainsi que le rôle joué par les éleveurs pour inverser le processus de dégradation; 2) présenter les méthodes d'exploitation et de mesure associées aux plans d'action nationaux (stratégies de développement à faible taux d'émission, plans d'action nationaux, mesures d'atténuation appropriées au pays) en les illustrant par des exemples de projets choisis dans certains pays; et 3) éclairer une décision sur l'agriculture à la dix-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette manifestation avait été coorganisée par le Gouvernement mongol, le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'International Livestock Research Institute, le Centre mondial d'agroforesterie, EMBRAPA (Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária, entreprise brésilienne de recherche agricole), l'Union internationale pour la conservation de la nature, le Savory Institute et la société UNIQUE forestry and land use GmbH.

23. Toujours en décembre 2012, l'Équipe spéciale, en partenariat avec la Simulation internationale des Nations Unies de Bonn, a lancé une campagne en ligne intitulée «Vers l'arrêt de la dégradation des terres» qui s'adressait aux enfants et aux jeunes pour attirer leur attention sur les résultats de la Conférence Rio+20 concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Les supports promotionnels, notamment le site Web ainsi que les vidéos, articles et questionnaires, ont été élaborés et réalisés par de jeunes bénévoles qui ont également contribué à faire connaître la campagne en ligne.

24. Enrichi de contributions de fond du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Organisation météorologique mondiale, le thème retenu pour la célébration de la Décennie en 2013, à savoir «Sécheresse et rareté de l'eau», renforce

les messages de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification de 2013 (dont le slogan est «Ne laissez pas notre avenir se tarir») et de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau.

25. Lors de la Réunion de haut niveau sur les politiques nationales en matière de sécheresse qui s'est tenue à Genève en mars 2013, l'Équipe spéciale a organisé une manifestation parallèle pour donner le coup d'envoi de la campagne pour la Journée mondiale de la lutte contre la désertification. En avril, l'Équipe spéciale a organisé une manifestation intitulée «Les forêts sèches: sécheresse, rareté de l'eau et action mondiale en faveur du développement» en marge de la réunion en Turquie du Forum des Nations Unies sur les forêts, et a également participé à une table ronde pour faire connaître le thème de l'année au cours de la manifestation parallèle sur les communications organisée à Bonn dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification.

V. Activités prévues par l'Équipe spéciale

26. Au moment de la rédaction du présent rapport, d'autres activités étaient prévues pour célébrer la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la Décennie en 2013, notamment: 1) une journée de célébration qui se tiendra lors de la Conférence sur la désertification et la dégradation des terres, organisée par l'UNESCO et l'Université des Nations Unies, qui devrait se tenir à Gand (Belgique) les 17 et 18 juin; 2) un communiqué de presse commun sur la Journée; 3) la diffusion, par l'intermédiaire des médias sociaux, d'un livre de poche électronique sur la sécheresse et la désertification; 4) des manifestations parallèles à l'occasion de la onzième Conférence des Parties; 5) un festival de cinéma ouvert au public; et 6) la publication du deuxième volume de la série *La Terre, source de vie*.

27. Pour 2014-2015, l'Équipe spéciale prévoit de développer davantage le site de la Décennie en y créant une section visant à sensibiliser le grand public aux activités relatives à la Décennie, à multiplier les échanges avec lui et à mobiliser de nouveaux acteurs, notamment les enfants et les jeunes, ainsi que le secteur privé. Un livre de poche électronique contenant les principaux faits et les informations de base sur le thème de l'année sera publié et largement diffusé aux fins de sensibiliser et d'informer le public en général, et des manifestations parallèles seront organisées en marge de réunions et conférences importantes. L'ouvrage *La Terre, source de vie* – qui s'adresse à des publics jusqu'à présent hors d'atteinte, en particulier les décideurs et le secteur privé – sera publié dès que le financement nécessaire sera disponible afin de fournir un meilleur aperçu des projets présélectionnés dans le cadre du prix Terre pour la vie.

28. Il est prévu de publier tous les deux ans à l'intention des militants et des décideurs un opuscule visant à montrer, en s'appuyant sur des histoires individuelles, la transformation progressive de la vie et des moyens d'existence de personnes et de villages ayant amélioré leurs pratiques d'exploitation des terres. Cette publication biennale devrait porter sur les mêmes questions tout au long de la Décennie, tout en accordant une attention particulière à un thème d'intérêt plus général pour l'ONU.

VI. Appui financier et technique

29. Les activités menées par l'Équipe spéciale en 2012 et 2013 au titre de la Décennie ont été en grande partie mises en œuvre grâce aux contributions en nature de ses membres, en particulier en temps de travail pour produire les documents et s'exprimer lors des réunions. Le deuxième volume de la série *La Terre, source de vie* a également été établi grâce à des contributions en nature. Le premier avait été publié en 2011 avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial.

30. Les contraintes financières continuent à limiter le rayonnement potentiel au niveau mondial de l'Équipe spéciale ainsi qu'à freiner la mise en œuvre de ses activités et la création de partenariats avec des acteurs du secteur privé qui n'ont offert que des parrainages partiels en vue d'activités telles que des expositions et la diffusion de films. Compte tenu du rôle décisif joué par le site Web de la Décennie dans la sensibilisation du public, il est particulièrement important d'assurer l'assistance technique nécessaire à sa maintenance et son développement.

VII. Conclusion et perspectives

31. Seuls 12 pays ont fourni des contributions au programme de la Décennie, mais près de quatre fois plus ont mis en œuvre des activités s'y rapportant au cours de la période considérée. C'est là une évolution encourageante, mais trois problèmes majeurs subsistent. Tout d'abord, les rapports ne donnent pas suffisamment de détails quant à la nature des activités menées et aux entités les ayant impulsées, qu'il s'agisse de pays, d'observateurs ou d'organisations non gouvernementales. En second lieu, l'absence de renseignements concernant les activités prévues au niveau des pays limite la capacité de l'Équipe spéciale à s'appuyer sur ces initiatives pour améliorer la visibilité de la Décennie. Enfin, la majorité des propositions soumises pour le programme de la Décennie concernaient 2012 et 2013, alors que la Décennie se poursuit jusqu'en 2020.

32. Les organisations intergouvernementales, y compris l'Équipe spéciale, continuent de fonctionner sans ressources financières et techniques. En conséquence, certains secteurs qui se prêtent à des actions de sensibilisation, tels les enfants et les jeunes, l'éducation et le partage d'informations en ligne ainsi que les célébrations à l'échelle mondiale, sont négligés. L'importance actuellement accordée par la communauté mondiale à la pauvreté, à l'agriculture et aux terres dans le cadre des objectifs de développement durable et des résultats de la Conférence Rio+20 offre une occasion de mieux faire connaître les changements qu'il est possible d'apporter aux populations et aux zones touchées par la désertification, et à ceux qui vivent dans les zones hyperarides. Jusqu'à présent, l'Équipe spéciale a accordé une attention limitée à la sensibilisation aux écosystèmes désertiques, en grande partie à cause d'un manque de moyens techniques.

33. Dans sa résolution 64/201, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-neuvième session de la suite qui aura été donnée à ladite résolution. Cette session aura lieu en septembre 2014, avant la prochaine session de la Conférence des Parties, prévue en 2015.

34. Compte tenu de ce qui précède, les Parties souhaiteront peut-être envisager les mesures suivantes:

a) Inviter les Parties, les observateurs, les organisations de la société civile et les organisations intergouvernementales qui ne l'ont pas encore fait à soumettre au secrétariat des propositions et contributions sous la forme d'activités et de manifestations destinées à marquer la Décennie en 2014-2015 et au-delà;

b) Encourager les Parties, les observateurs, les organisations de la société civile et les organisations intergouvernementales qui réalisent des activités dans le cadre de la Décennie à en préciser la nature dans leurs rapports;

c) Inviter les pays donateurs, les fonds multilatéraux, notamment le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque mondiale, le secteur privé et d'autres partenaires de la Convention à offrir un appui financier et technique, ainsi que des contributions volontaires, aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de la Décennie, y compris les activités de l'Équipe spéciale; et

d) Demander au secrétariat de continuer à coordonner les activités visant à célébrer la Décennie, conformément au mandat que lui a donné l'Assemblée générale.
